

décisions au CPP, ajoutée à l'absence de communication entre les différents secteurs de PDP, à l'éloignement géographique par rapport à notre zone d'influence, et à la décision d'avancer notre production d'une douzaine d'heures, ont accentué la coupure avec le réseau.

Il est, bien entendu, hors de question de revenir en arrière et de rouvrir les centres de distribution parisiens (CDP) ! D'abord, parce qu'ils n'étaient pas non plus la meilleure solution pour une distribution réellement efficace, ensuite parce qu'il n'est pas concevable de demander aux commis d'annexe qui ont été obligés de suivre leur charge de travail à Lognes de refaire le trajet en sens inverse pour reprendre

un travail de nuit. En revanche, il est facile de récupérer ce que nous avons perdu, et même, en tirant la leçon de cet échec, d'améliorer considérablement notre efficacité à condition que la direction se décide enfin à écouter ceux qui sont le mieux à même de la conseiller, les seuls à connaître vraiment le travail, ceux enfin qui ont le plus grand intérêt à la survie de PDP et à la pérennité des NMPP : les ouvriers et les cadres de PDP.

Alors, dans la concertation et la négociation, nous pourrions mettre en place un outil performant pour la distribution de l'ensemble de la presse à Paris et dans sa banlieue. Et même intégrer, dans cette nouvelle structure, la distribution du

journal *le Monde*, des quotidiens du dimanche, des régionaux et de tous autres produits qui voudront profiter de notre savoir-faire. Ainsi, pourvus d'un outil moderne et d'une école de formation, garantie de notre professionnalisme, nous affinerons continuellement nos services et notre qualité de travail.

La section CGT de Paris diffusion presse, forte du soutien de tous les ouvriers du CILP, peut donc envisager de participer activement à ce projet si elle le trouve véritablement ambitieux et novateur et s'il respecte entièrement notre attachement à nos statuts liés à la convention collective des ouvriers du Livre. Elle souhaite, par

contre, que la direction ne tire pas avantage de l'affaiblissement passager de nos camarades de la section messagerie pour « filialiser » d'une façon ou d'une autre le niveau 1 en multipliant les plates-formes employant des travailleurs dépourvus du statut presse.

C'est dans une optique de réflexion bilatérale entre notre organisation syndicale et la direction générale des NMPP qui représente, dans cette négociation, l'ensemble des éditeurs, que nous comptons définir d'entrée ce que nous souhaitons pour l'avenir de l'ensemble des NMPP.

*Edition spéciale n° 15
hiver 1999-2000*

LE SYSTÈME DE DISTRIBUTION DE LA PRESSE EN FRANCE

